

## Déçue par la religion

*Helene Hart*

### **Ma famille**

Lorsque je considère ma vie, je réalise à quel point Dieu m'a manifesté sa grâce. J'étais l'aînée de onze enfants. Notre famille n'était pas riche, mais nous avions des parents particulièrement aimants qui, toujours, nous épaulaient. Très proches les uns des autres, nous passions souvent nos soirées à jouer, heureux d'être ensemble. L'ambiance était chaleureuse et empreinte d'amour.

Nous étions croyants et faisons notre possible pour plaire à Dieu en pratiquant sincèrement le bien. Chaque jour nous récitons ensemble le chapelet, qui jouait un rôle capital dans notre vie. Cependant, ni à la maison, ni à l'église, on ne nous encourageait à lire la Bible.

### **Le couvent**

A 14 ans, je suis devenue élève dans un pensionnat de jeunes filles. C'est à cette époque-là que j'ai commencé à vouloir devenir religieuse. A 17 ans, je suis entrée au couvent. Un an plus tard, j'enseignais dans un cours élémentaire. Mes dix premières années de vie conventuelle ont été heureuses, passionnantes même. Il me semblait que jamais je n'arriverais à en faire assez pour le Seigneur. Je ne m'accordais aucun répit. Je passais tout mon temps à prier, à enseigner, à donner des conseils et à visiter des malades. Dans ce couvent, chaque journée était remplie d'activités qui me stimulaient. Par la suite, on m'a promue au poste de directrice d'école, et j'ai fait la classe aux plus grands. J'avais l'impression que Dieu était fort satisfait de toutes «mes bonnes actions».

### **Un temps de confusion et de colère**

Pourtant, à un moment donné, Dieu m'a interpellée par le biais de mes élèves du catéchisme. Ceux-ci me posaient des questions auxquelles j'étais incapable de répondre. J'ai fait des recherches, mais personne ne m'aidait. Finalement, j'ai commencé à douter de certaines doctrines catholiques. Ce qui me posait surtout problème, c'était d'accepter que tel ou tel dogme puisse changer avec le temps (je veux parler des lois ecclésiastiques instituées par les hommes). Dans le passé, celui qui enfreignait ces lois commettait un péché mortel et allait, disait-on, en enfer. Plus tard, les autorités catholiques abrogeaient ces mêmes lois. Que devenaient alors les âmes de ceux qui étaient morts quand la loi était encore en vigueur?

Cette question ne cessait de me préoccuper. Était-ce là la justice de Dieu? Pour ma part, je trouvais cela bien injuste.

Par ailleurs, j'avais le plus grand mal à confesser mes péchés à un prêtre, étant convaincue dans mon cœur que je pouvais m'adresser directement au Seigneur. Je me disais aussi: «A quoi bon invoquer Marie et les 'saints', puisque c'est Dieu qui exauce les prières?»

Ne pouvant confier à personne mes préoccupations spirituelles et ne sachant comment trouver la vérité, je me sentais de plus en plus perturbée, plongée dans la confusion. Je souffrais énormément. Mes supérieures m'ont alors demandé de renoncer à la vie conventuelle.

Les autorités catholiques insistaient pour que je consulte un psychiatre et fasse un séjour dans un hôpital rattaché au couvent, mais je ne pouvais m'y résoudre. Après dix-huit années de vie conventuelle, j'ai donc quitté ma communauté. Au moment de mon départ, on m'a dit que mon âme allait à la perdition, et que je finirais en enfer. Déçue, profondément troublée, j'étais très en colère contre cette Eglise à laquelle j'avais voué toute mon existence.

### ***Une vie nouvelle***

En 1971, j'ai fait la connaissance d'un homme qui, plus tard, allait devenir mon mari. Jamais encore je n'avais fréquenté qui que ce soit. Mais cet homme s'est montré bon et compréhensif envers moi, et il m'a aidée à surmonter mes traumatismes émotionnels. Cinq ans après notre mariage, une merveilleuse petite fille nous est née; mais quelques mois plus tard, les médecins m'ont annoncé que j'avais besoin d'une intervention chirurgicale au cerveau. Heureusement, l'opération a réussi. Une fois de plus, Dieu me manifestait son amour et sa bonté.

Le cours de ma vie a changé lorsque j'ai fait la connaissance d'une voisine qui était chrétienne née de nouveau. En discutant avec elle, j'ai compris qu'il me fallait mettre toute ma foi et toute ma confiance en Jésus-Christ et dans son oeuvre salvatrice parfaite accomplie à la croix. La Bible dit: «Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle» (Jean 3:16). «Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu...» (1 Pierre 3:18). Ce jour-là, j'ai cru la Parole de Dieu, j'ai mis ma confiance en Jésus seul, et j'ai été sauvée! C'était le tournant de ma vie. J'ai cessé de m'appuyer sur mes oeuvres religieuses et sur mes mérites, et j'ai pu connaître la volonté de Dieu grâce à sa Parole. En Ephésiens 2:8-9 il est écrit: «Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie.»

Mon mari et moi sommes ensuite passés par un temps de crise. Ma démarche spirituelle l'avait irrité, et cela lui déplaisait de me voir fréquenter une Eglise fondée sur la Bible. Nous avons vécu trois années de tensions très pénibles. Pourtant, le Saint-Esprit était à l'oeuvre dans son coeur. Lorsque j'allais au culte, le dimanche soir, il regardait des émissions chrétiennes télévisées. Dieu lui a révélé, tout comme il me l'avait fait comprendre par sa Parole, que le salut se trouve en Jésus-Christ et non dans l'appartenance à une Eglise. Peu après, mon mari a donné lui aussi sa vie à Christ et reçu son salut.

### ***La confusion fait place à la vérité***

Désormais, nous étions tous deux sauvés. Dieu est intervenu et a restauré notre relation conjugale. Il a peu à peu éliminé ce qui, dans notre foyer, faisait obstacle à la paix et au bonheur. Aujourd'hui, je connais l'amour, la paix et la joie, et je suis heureuse auprès de mon mari et de ma fille. Nous avons le privilège de servir le Seigneur ensemble. Chaque jour, nous lisons la Bible et prions en famille. Le Père céleste nous a comblés de bénédictions. Je lui rends grâce: à lui soient tout honneur et toute gloire! Lorsque je considère la manière dont il m'a sauvée et fait naître de nouveau, je trouve que ce verset de Jérémie 33:3 résume bien ma vie: «Invoque-moi, et je te répondrai; je t'annoncerai de grandes choses, des choses cachées, que tu ne connais pas.»

Dans l'Ecriture, j'ai trouvé les réponses aux nombreuses questions qui me préoccupaient lorsque j'étais religieuse. Mon désir est que ce témoignage serve à ouvrir les yeux de plusieurs, afin qu'ils sachent que la Parole de Dieu est la vérité. Jésus a ordonné à ses disciples d'annoncer à tous la bonne nouvelle du salut. Il a aussi affirmé clairement que ce salut ne se trouve qu'en lui. C'est ce que rapportent les quatre Evangiles. Jésus n'a jamais exhorté quiconque à mettre sa foi dans une Eglise. Aucune Eglise n'a le pouvoir d'ôter les péchés.

Lorsque j'étais dans le catholicisme, j'étais spirituellement perdue, car je pensais gagner le ciel et la faveur de Dieu par mon appartenance à l'Eglise et mes bonnes actions. Jamais je n'avais donné mon coeur à Christ et reçu son salut parfait. Il n'était pas mon Sauveur. Mais le vrai chrétien ne place pas sa confiance dans ce qu'il fait pour Jésus, il se confie uniquement dans ce que Jésus a fait pour lui. Avant de mourir sur la croix, Jésus s'est écrié: «Tout est accompli» (Jean 19:30). Son oeuvre rédemptrice était parfaitement achevée.

C'est pour nous qu'il est mort, parce que nous sommes incapables de nous sauver nous-mêmes. Lorsque nous reconnaissons que nous sommes pécheurs, et que lui seul peut nous sauver, nous pouvons faire nôtres ces paroles:

Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille. Actes 16:31

Celui qui n'a point connu le péché [Jésus-Christ], il [Dieu] l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu. 2 Corinthiens 5:21

Cher lecteur, Jésus a le pouvoir de vous sauver, et il désire le faire aujourd'hui même!

Traduction: Liliane Fleurian

Ce témoignage est prélevé du livre *Leur chemin ne mène plus à Rome*, volume 2, édité par *La Maison de la Bible* (Romanel 2007, p. 169-173).

Nous recommandons vivement ce livre ainsi que le volume 1, contenant 22 témoignages de prêtres catholiques convertis.



CLKV  
Hochstrasse 180  
CH-8330 Pfäffikon ZH  
(0041)(0)44 937 18 64  
kontakt@clkv.ch  
www.clkv.ch  
[clkv.ch/clkvshop](http://clkv.ch/clkvshop) [leur chemin](http://leurchemin)

La Maison de la Bible  
Ch. Praz-Roussy 4 bis  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
(0041) 0)21 867 10 20  
www.maisonbible.ch  
[maisonbible.ch](http://maisonbible.ch) [leur chemin](http://leurchemin)